



PROCES VERBAL
N°43/CNCMP/2016
DU 28/09

L'an deux mille seize et le mercredi vingt-huit septembre à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

Etaient présents :

- Mohamed Abdellahi Zeine, membre du CP
- Brahim Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP

Etait absent

- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

1°/-*Examen* de l'avenant n°1 au marché relatif à la construction d'un hôtel de ville à Maghama; *réf lettre n° 331/CPMP/Ssouv* reçue le 21 septembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer pour un montant de 6.126.597 UM TTC et un délai d'exécution de deux (02) mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

2°/-*Examen* du plan de passation du projet d'autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel (SWEDD) pour l'année 2016 ; *réf lettre n°377/CPMP/Ss* reçue le 22 septembre 2016.

Handwritten signatures in blue ink.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

3°-Examen du DAOI relatif à la construction de huit barrages dans les Moughataa de Mbut, Ould Yengé et Kankossa en deux (02) lots ; *réf lettre n°527/CPMP/Sr* reçue le 21 septembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAOI sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

4°-Examen du projet de marché par entente direct relatif à l'acquisition de vaccins PPR; *réf lettre n°537/CPMP/Sr* reçue le 29 septembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec Botswa Vaccine Institut pour un montant de 307.877,31 Euros HT avec un crédit d'impôts de 22.801.527 UM sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

5°-Examen de l'avis à manifestation d'intérêt relatif au recrutement d'un ingénieur conseil pour le projet de développement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel en Mauritanie (PDRIANSM) ; *réf lettre n°530/CPMP/Sr* reçue le 21 septembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit avis à manifestation d'intérêt sous réserve de prendre en considération les observations en annexe et de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/AMEXTIPE

6°-Examen de deux projets d'avenants aux marchés relatifs au projet de mise à niveau, reconstruction et d'extension de trente-deux établissements scolaires dans les wilayas de Nouakchott (lots 16 et 17) ; *réf lettre n°410/CPMP/AMEXTIPE* reçue le 21 septembre 2016.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations :

- *Dossier d'exécution des travaux supplémentaires ;*
- *Etat d'avancement des travaux de chaque lot.*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SOMELEC

7%-*Examen* du rapport d'évaluation des offres financières relatives à la construction d'une centrale duale solaire de 50 mw à Nouakchott *réf lettre n°1448/CPMP/SOMELEC* reçue le 27 septembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies ; la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

- Mohamed Abdellahi Zeine

- Brahim Hamed

- Ciré Amadou

- Raifa Kassim

- Maalouma Limam Dahi

